



**ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE**

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉS LE 11 FÉVRIER**

Le gouvernement veut reculer la retraite à 64 ans et augmenter à 43 ans le nombre d'années pour une retraite entière.

**Le 11 février, mobilisons-nous contre ce projet de la réforme des retraites !**

**Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !**

### 1. Une réforme injustifiée

Le déficit ne met pas en péril le système de retraite. Il peut se résorber dans le temps. Travailler 2 ans de plus n'est pas l'unique solution. Le gouvernement a refusé d'examiner nos propositions.

### 2. Une réforme punitive et inégalitaire

Les femmes aux carrières incomplètes, les salarié-es qui ont commencé à travailler tôt, les salarié-es qui accumulent les emplois précaires, les salarié-es qui ont un emploi pénible sont les premiers pénalisés-es par la réforme.

### 3. Une réforme qui interdira à plus de salarié-es de profiter de leur retraite

Aujourd'hui déjà :

- 1 salarié-e parmi les plus précaires sur 4 meurt avant de bénéficier de sa retraite,
- plus de 100 000 salarié-es arrivent en retraite en invalidité.

Nous faire travailler 2 ans de plus c'est aggraver cette situation.

**Le 11 février, participez aux grèves et manifestations près de chez vous.**

.....

.....

.....

.....



**Signez la pétition en ligne !**



**ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE**

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉS LE 11 FÉVRIER**

Le gouvernement veut reculer la retraite à 64 ans et augmenter à 43 ans le nombre d'années pour une retraite entière.

**Le 11 février, mobilisons-nous contre ce projet de la réforme des retraites !**

**Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !**

### 1. Une réforme injustifiée

Le déficit ne met pas en péril le système de retraite. Il peut se résorber dans le temps. Travailler 2 ans de plus n'est pas l'unique solution. Le gouvernement a refusé d'examiner nos propositions.

### 2. Une réforme punitive et inégalitaire

Les femmes aux carrières incomplètes, les salarié-es qui ont commencé à travailler tôt, les salarié-es qui accumulent les emplois précaires, les salarié-es qui ont un emploi pénible sont les premiers pénalisés-es par la réforme.

### 3. Une réforme qui interdira à plus de salarié-es de profiter de leur retraite

Aujourd'hui déjà :

- 1 salarié-e parmi les plus précaires sur 4 meurt avant de bénéficier de sa retraite,
- plus de 100 000 salarié-es arrivent en retraite en invalidité.

Nous faire travailler 2 ans de plus c'est aggraver cette situation.

**Le 11 février, participez aux grèves et manifestations près de chez vous.**

.....

.....

.....

.....



**Signez la pétition en ligne !**